

Vingt-septième session du Comité des forêts

Point 8.5 – Dialogue avec les organes statutaires traitant de questions forestières

Les organes statutaires de la FAO traitant de questions forestières sont créés en vertu de l'article VI, paragraphes 1 et 2, et de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et sont chargés d'accomplir certaines tâches pour aider l'Organisation et ses membres à mener leurs activités et de donner des avis qualifiés sur des questions ou des sujets de haute priorité. Ce point de l'ordre du jour est consacré à la présentation de l'état d'avancement des activités menées par les organes suivants, à savoir:

Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea*

- la 25^e session du Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea* se tiendra du 4 au 8 novembre 2024 à Barcelone (Espagne), en même temps que la 8^e Semaine forestière méditerranéenne;
- le programme phare de restauration des forêts méditerranéennes devrait être présenté lors de la 8^e Semaine forestière méditerranéenne¹.

Comité consultatif de la filière bois durable

- conclusions de la 64^e session;
- messages clés du Comité consultatif à l'attention des participants à la 27^e session du Comité des forêts.

Commission internationale du peuplier et autres essences à croissance rapide utiles aux personnes et à l'environnement

- informations actualisées sur l'organisation de la 27^e session, qui se tiendra du 22 au 25 octobre 2024 à Bordeaux (France);
- publication de la note intitulée *How can fast-growing trees optimize agroforestry benefits?* (Comment faire pour que les essences à croissance rapide optimisent les effets bénéfiques de l'agroforesterie?) (2023) et du numéro 254 d'*Unasylva*, intitulé «Towards more resilient and diverse planted forests» (Vers des forêts plantées plus résilientes et plus diversifiées).

Groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides du Comité des forêts

- le Groupe de travail a tenu sa 3^e session² parallèlement à la 26^e session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO) du 10 au 13 septembre 2023 à Amman (Jordanie);
- point sur les activités du Groupe de travail.

¹ <https://www.fao.org/silva-mediterranea/resources/news/detail/restoring-mediterranean-forests--a-un-world-restoration-flagship/en>; <https://www.decadeonrestoration.org/fr/designer-un-programme-phare-de-la-restauration-mondiale>.

² <https://www.fao.org/dryland-forestry/working-group/third-session-jordan/official-documents/fr/>.

Commissions régionales des forêts

- 33^e session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC), 26-30 juin 2023, session en ligne, Équateur³;
- 32^e session de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (CFAN), 25-27 septembre 2023, session hybride, Fredericton (Nouveau-Brunswick, Canada)⁴;
- 24^e session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA), 30 octobre - 3 novembre 2023, session hybride, Arusha (République-Unie de Tanzanie)⁵;
- 26^e session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO), 10-13 septembre 2023, session hybride, Amman (Jordanie)⁶;
- 30^e session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP), 3-6 octobre 2023, session en ligne, Sydney (Australie)⁷;
- 42^e session de la Commission européenne des forêts (CEF), 20-23 novembre 2023, session en présentiel, Saint-Marin (Saint-Marin)⁸.

Le Comité est invité à :

Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea*

- encourager les membres de *Silva Mediterranea* à contribuer à la mise sur pied d'activités relatives à l'initiative phare de restauration des forêts méditerranéennes dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes;
- encourager la FAO et ses membres à continuer de prendre note des principales conclusions présentées dans les rapports sur l'état des forêts méditerranéennes et dans *Unasylva*, qui constituent des sources d'information essentielles sur les forêts de la région méditerranéenne.

Comité consultatif de la filière bois durable (CCFBD)

- prendre en considération les messages clés du CCFBD lors de l'examen des points pertinents de l'ordre du jour, en particulier les points 6, 7 et 8.3;
- encourager le CCFBD à continuer de favoriser les initiatives stratégiques et de faciliter les partenariats entre la FAO, le secteur privé et les autres parties prenantes, afin de promouvoir une bioéconomie reposant sur les forêts et des écosystèmes productifs tout en tirant parti de la technologie et de l'innovation pour la gestion durable des forêts afin de réaliser les objectifs de développement durable (ODD), en particulier dans les pays en développement.

Commission internationale du peuplier et autres essences à croissance rapide utiles aux personnes et à l'environnement (CIP)

- prendre note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de la CIP;
- encourager les membres de la FAO à collaborer avec la CIP aux fins de l'échange de connaissances, de la collaboration technique et du dialogue sur les politiques, et aussi à réfléchir aux avantages que leur apporterait une adhésion à la CIP.

³ Rapport de la 33^e session de la CFALC: <https://www.fao.org/3/cc7316en/cc7316en.pdf>.

⁴ Rapport de la 32^e session de la CFAN: <https://www.fao.org/3/no122en/no122en.pdf>.

⁵ Rapport de la 24^e session de la CFFSA: [content \(fao.org\)](https://www.fao.org/content/fao.org).

⁶ Rapport de la 26^e session de la CFPPO: <https://www.fao.org/3/cc9772fr/cc9772fr.pdf>.

⁷ Rapport de la 30^e session de la CFAP: <https://www.fao.org/3/cc8556en/cc8556en.pdf>.

⁸ Rapport de la 42^e session de la CEF: <https://www.fao.org/3/no556fr/no556fr.pdf>.

Groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides (du Comité des forêts)

- reconnaître les contributions substantielles du Groupe de travail à la promotion des activités liées aux terres arides;
- demander au Groupe de travail de poursuivre et de renforcer sa collaboration avec le Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture de la FAO, notamment dans le cadre de l'initiative mondiale sur le sylvopastoralisme, et d'informer le Comité de l'agriculture et le Comité des forêts des progrès accomplis;
- inviter le Groupe de travail à poursuivre l'élaboration des mesures recommandées à sa 3^e session.

Commissions régionales des forêts

- continuer de fournir aux commissions régionales des forêts des orientations d'ordre stratégique;
- souligner qu'il est important que les commissions régionales des forêts prennent une part plus importante aux activités liées aux politiques au sein des conférences régionales de la FAO;
- encourager les membres à continuer de soutenir activement les commissions régionales des forêts en tant que principaux instruments dans le domaine des forêts permettant d'établir des passerelles entre le niveau mondial et le niveau régional au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO;
- encourager les commissions régionales des forêts à continuer de réfléchir aux moyens de gagner en efficacité et en pertinence stratégique en tant que mécanismes bien établis, également pour le dialogue et les échanges intersectoriels sur les politiques, et de renforcer la coordination et la collaboration entre les différents secteurs et parties prenantes afin de réaliser les ODD, l'Accord de Paris et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts.

M^{me} Malgorzata Buszko-Briggs, Secrétaire du Comité des forêts, Division des forêts, FAO